

COMPTE RENDU
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DECEMBRE 2020

MB/CTP

L'an deux mille vingt, le seize décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-LARY-SOULAN, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André MIR, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : André MIR – Philippe AIZIER – Jacques SALAT (par visio-conférence) – Aline NARS - René DARAN – Christophe BOURREC – Marie-Françoise VIDALON - Alain DEDIEU - Hélène GUIOUNET - Jacques ROCA - Marie-Pierre FORGUE-SUPERBIE - Sophie REY - Daniel GASPA – Jean-Henri MIR - Nicolas HERQUÉ –

ÉTAIENT ABSENT : néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Aline NARS

◆ Procès-verbal de la séance du 19 novembre 2020.

Approuvé.

◆ Adopte la décision modificative n° 3 du budget primitif de l'exercice 2020.

Adoptée à l'unanimité.

◆ Accepte les admissions en non-valeur proposées par monsieur le Trésorier.

Adoptée à l'unanimité.

◆ Décide la mise en œuvre d'une coupe à câble dans la forêt sectionale de Soulan pour l'enlèvement du chablis causé par la tempête Barbara.

Adoptée à l'unanimité.

◆ Valide les modifications proposées par l'ONF pour les aménagements forestiers :

- De la forêt communale de Saint-Lary Soulan (période 2020-2025)
- De la forêt indivise Saint-Lary / Sailhan (période 2020-2025).

Adoptée à l'unanimité.

◆ Autorise la mise en œuvre d'une opération de « désherbage » pour les collections de la bibliothèque municipale.

Adoptée à l'unanimité.

◆ Désigne pour siéger au conseil d'administration de Radio Vallée d'Aure :

- Monsieur André MIR
- Monsieur Philippe AIZIER
- Madame Marie-Françoise VIDALON
- Monsieur Daniel GASPA

Adoptée à l'unanimité.

◆ Fixe les modalités de participation des intéressés ou de leurs ayants droit aux frais de secours sur pistes conformément aux dispositions de la Loi du 27 février 2002 relative à la Démocratie de Proximité.

Adoptée à l'unanimité.

◆ Fixe les dispositions tarifaires au titre des frais de secours sur pistes.

Adoptée à l'unanimité.

◆ Habilite comme intervenants la société ALTISERVICE, les Ambulances JACOMET, la société BLUGEON Hélicoptères, le SDIS des Hautes-Pyrénées, le Docteur Sébastien VICTORION.

Adoptée à l'unanimité.

◆ Fixe la participation de la commune de Saint-Lary Soulan au Plan Média 2020-2021 de la station de Saint-Lary Soulan.

Adoptée à l'unanimité.

◆ **Valide les délibérations de la Régie Municipale Sportive et Culturelle relatives :**

- A l'embauche de personnels saisonniers pour la saison d'hiver 2020-2021
- Aux tarifs :
 - de la Salle des Sports (année 2021) ;
 - de la Maison du Patrimoine (année 2021) ;
 - de la Patinoire de Glace (hiver 2020-2021) ;
 - des panneaux publicitaires de la Patinoire de Glace (hiver 2020-2021).

Adoptées à l'unanimité.

◆ **Adopte la convention pour l'aménagement du Point d'Apport Volontaire n°17 avec Madame Bernadette SAINT-UPERY , Rue de Coudères à Saint-Lary Soulan.**

Adoptée à l'unanimité.

◆ **Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal.**

Il est donné communication des décisions prises par le Maire.

En marge du Conseil Municipal, les questions suivantes ont été abordées, elles concernent :

- Le recours introduit par N'PY contre l'avenant 7 à la DSP signée le 1^{er} octobre 2000 entre la société ALRISERVICE et le SIVU AURE 2000.
- L'ouverture de la station au regard des contraintes imposées par la crise sanitaire en cours.
- Le programme d'investissements en cours à Sensoria.
- Le schéma de développement touristique initié par l'office de Tourisme municipal.
- Le programme de construction de maisons individuelles par l'OPH dans l'emprise de l'ancien camping.
- Le dossier contentieux en cours avec le SCI Les 3 Guides.
- Le projet de réseau de chaleur bois conduit par le SDE des Hautes-Pyrénées.
- La gestion de la crise sanitaire COVID 19 au niveau communal.
- L'aménagement d'un Local Jeunes.
- La convention relative au manège dans le jardin public.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-et-une heures trente.

Le Conseil Municipal,

Le Maire,



André MIR